

TRESORERIE DE CAYENNE MUNICIPALE
1555 ROUTE DE BADUEL
97300 CAYENNE

**Direction générale des Finances
publiques
trésorerie de Cayenne municipale**

1555 route de Baduel
97300 CAYENNE
0594 39 82 10
t102002@dgfip.finances.gouv.fr

POUR NOUS JOINDRE :

Jours et heures d'ouverture : du lundi au
mercredi de 07:30 à 12:30 ; le mardi et
vendredi aux mêmes horaires sur RDV.
Fermé le jeudi.
Affaire suivie par :
Téléphone :
Réf. :

M LE PRESIDENT DE LA COMMUNAUTE
D'AGGLOMERATION DU CENTRE LITTORAL

Cayenne, le 6 avril 2022

Objet : Avis du comptable public sur la mise en œuvre du droit d'option pour adopter le référentiel M57

Monsieur le Président,

Je vous fais part de mon avis à travers le présent courrier sur l'adoption du référentiel M57 par droit d'option pour la CACL à compter du 1^{er} janvier 2023.

J'ai l'honneur de vous faire part de mon accord de principe pour l'application de la nomenclature M57 par la CACL à compter du 1^{er} janvier 2023.

Dans le cadre de ce changement de référentiel, je me permets d'appeler votre attention sur les points suivants :

- le changement de nomenclature nécessite une délibération au préalable à laquelle doit être joint le présent avis de la délibération par laquelle la collectivité applique son droit d'option pour le référentiel M57 ;
- l'option pour le référentiel M57 implique l'adoption du référentiel pour ses éventuels budgets annexes administratifs, les budgets SPIC demeurant régis par l'instruction budgétaire et comptable M4.

En application des dispositions de l'article 1^{er} du décret n°2005-1899 précité, le présent avis est joint au projet de délibération.

Je me tiens à votre disposition pour tout renseignement complémentaire et vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

Le comptable public

Frédéric GRASSER